



Achat d'un vehicule au comptant retractation

Par **ribsconcept**, le **14/06/2008** à **18:37**

Bonjour, j'ai signer un bon de commande pour un véhicule d'occasion et en cherchant un peu j'ai trouver des occasions plus intéressante, sachant que j aurais du la payer au comptant puis je me rétracter. je n'est pas verser d'acompte, que dois je faire.
merci d'avance